



REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE
du 3 mars 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 **ECONOMIE** P3

DES AIDES AU TOURISME POUR UN TOURISME PLUS VERTUEUXP3

POURQUOI LA REPRISE DU TRANSPORT AERIEN N'AURA PAS LIEU AVANT 2024 ?.....P4

02 **CONJONCTURE** P5

BAROMETRE ORCHESTRA : LE TOP 20 DES DESTINATIONS EN FEVRIER 2022P5

03 **FILIERES**.....P7

LA CORSICA CYCLO 20 SUR LE PARCOURS DE "A TRAVERSATA MAIO" EN MAIP7

CORSE MATIN DU 3 MARS

DES AIDES AU TOURISME POUR UN TOURISME PLUS VERTUEUX

CARGHJESE

Des aides aux professionnels pour un tourisme plus vertueux

L'écologie et l'environnement ont la cote sur l'île. Si de plus en plus de secteurs professionnels passent au vert, le tourisme, force économique majeure de l'île, se met également à la page. Une transition facilitée entre autres par le dispositif piloté par l'agence de l'environnement et de la transition écologique (Ademe) : l'organisme met un fonds d'aides pour le tourisme durable à disposition des restaurateurs, hébergeurs ou acteurs de l'agritourisme. Une initiative qui vise à inciter et à aider les professionnels de ce secteur pour modifier leurs installations ou pratiques commerciales.

Depuis plusieurs mois l'organisme et ses partenaires, le Parc naturel régional de Corse (PNRC), la chambre de commerce et d'industrie de Corse (CCI) et l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) sillonnent l'île afin d'informer, orienter et accompagner dans le choix de leur transition les socio-professionnels.

Le village de Carghjesse accueillait lundi l'une de ces réunions. Une heure durant, les représentants des différents organismes partenaires dans la mise en place de ce fonds axé sur un tourisme vertueux ont détaillé le fonctionnement du dispositif et passé au crible les différentes options s'offrant aux professionnels.

« Le dispositif s'adresse aux TPE et PME »

Hôteliers, restaurateurs et autres commerçants ont répondu présent et pris connaissance des modalités permettant d'être éligible. « Le dispositif s'adresse aux TPE et PME. Le code NAF de chacune permet de déterminer son éligibilité à ce fonds », précise Elena Ciccada, chargée de mission tourisme durable au PNRC. « Tout professionnel dont le dossier aura été retenu s'associe à la démarche et s'engage à mettre en



Les représentants des différents organismes partenaires ont animé lundi une première réunion d'information. C. S.-V.

place une ou plusieurs actions visant à développer et encourager le tourisme durable parmi la soixantaine de possibilités établies par les principaux partenaires du programme. Il ne s'agit pas d'une aide économique quelconque, mais bien d'un véritable tremplin pour la transition écologique des établissements touristiques », insiste-t-elle.

Une liste d'actions écoresponsables qui tente de répondre aux nécessités les plus courantes en termes de travaux ou aménagements dans les professions du secteur touristique : de la mise en place d'une restauration ou d'une offre d'hébergement durables avec entre autres des moyens de lutte contre le gaspillage alimentaire ou de ressources naturelles, l'installation d'éclairages ou d'équipements énergétiquement responsables, la valorisation des déchets.

« Chaque geste compte et doit être encouragé, accompagné et valorisé », insistent les intervenants.

45 dossiers déposés en un an

Une offre qui n'a pas manqué d'interpeller la dizaine de professionnels du tourisme présente à la réunion, d'ores et déjà séduite. « Au-delà de l'aspect financier, ce dispositif permet de s'inscrire véritablement dans un tourisme propre et écoresponsable. Les changements effectués pourront être expliqués aux clients et les inciter à adopter à leur tour, une attitude responsable », témoignent les professionnels.

De l'avis général, l'avantage majeur de cette initiative est l'accompagnement de l'entreprise garanti par ce fonds. « Chaque professionnel bénéficie d'un diagnostic personnalisé établi sur ses besoins ainsi que d'un véritable accompagnement à la mise en œuvre des actions et aux démarches nécessaires au dépôt de dossier. Ce qui allège considérablement la crainte de s'égarer et donc de subir une perte financière ou de temps », précise Stéphane Zanet-

tacci, hôtelier-restaurateur. « L'accompagnement est bien entendu gratuit et aussi complet que possible, reprend Elena Ciccada. Les professionnels, une fois leur projet retenu, reçoivent une avance sur travaux de 30 % de l'aide accordée et disposent de 18 mois pour effectuer les modifications auxquelles ils se sont engagés. »

En un an de rencontres avec les acteurs du tourisme à travers toute l'île, pas moins de 45 dossiers ont été déposés et validés sur le site de l'Ademe qui entend bien, avec ses partenaires, informer et accompagner l'ensemble des acteurs du secteur touristique au travers de rencontres comme celle de Carghjesse ou lors d'événements ponctuels. L'Ademe sera d'ailleurs présente au salon de l'hôtellerie qui se déroulera à Bastia du 13 au 15 mars prochains. L'occasion pour les acteurs de ce secteur de découvrir le dispositif, l'ensemble des conditions et les nombreuses possibilités d'actions.

CATHERINE SORO

POURQUOI LA REPRISE DU TRANSPORT AERIEN N'AURA PAS LIEU AVANT 2024 ?

<https://www.laquotidienne.fr/pourquoi-la-reprise-du-transport-aerien-naura-pas-lieu-avant-2024/>

Même si on assiste à un léger mieux des chiffres du trafic aérien, (sans commune mesure avec ceux terribles de 2020), du fait de l'assouplissement des restrictions et du relâchement de la pandémie, le rétablissement complet des compagnies aériennes du point de vue économique n'est pas encore proche.

Les dernières données de l'IATA, l'association internationale du transport aérien, révèlent que jusqu'en 2024, ils ne pourront pas dépasser les chiffres d'avant la crise, année au cours de laquelle ils prévoient d'ajouter 4 000 millions de voyageurs (103 % du total pour 2019). Ainsi, ils prévoient que le nombre total de voyageurs passera à 83 % en 2022, 94 % en 2023, 103 % en 2024 et 111 % en 2025.

Ces prévisions sont plombées par une lente réactivation prévisible du trafic international. Iata explique qu'il sera possible de récupérer 69 % en 2022, 82 % en 2023, 92 % en 2024 et 101 % en 2025.

La circulation des touristes nationaux sera plus optimiste, s'améliorant jusqu'à 93 % en 2022, jusqu'à 103 % en 2023, 111 % en 2024 et 118 % en 2025.

« Il y a encore un long chemin à parcourir pour arriver à une situation normale », pointe le PDG de l'IATA, Willie Walsh, mais la prévision de l'évolution du nombre de passagers « donne de bonnes raisons d'être optimiste », puisque « l'élimination progressive de les restrictions donnent aux prévisions de voyage un coup de pouce bien nécessaire ».

Ces perspectives pourraient être affectées néanmoins par le déclenchement du conflit armé en Ukraine.

Willie Walsh souligne que le transport aérien résiste aux chocs et « il est peu probable que ce conflit affecte la croissance à long terme du transport aérien ».

Bien qu'il soit encore « trop tôt pour estimer quelles seront les conséquences à court terme pour l'aviation, il est clair qu'il existe des risques à la baisse, en particulier sur les marchés exposés aux conflits », conclut-il.

ECHO TOURISTIQUE DU 3 MARS

BAROMETRE ORCHESTRA/L'ECHO : LE TOP 20 DES DESTINATIONS EN FEVRIER 2022

<https://www.lechotouristique.com/article/barometre-orchestra-lecho-le-top-20-des-destinations-en-fevrier-2022>

En février 2022, les ventes de voyages sont repartiées à la hausse. Une première depuis de nombreux mois selon le Baromètre Orchestra, réalisé pour L'Echo touristique.

Toutes destinations confondues, les ventes de voyages réalisées par les agences physiques et les agences en ligne en février 2022 sont en hausse de 6% par rapport à la même période, en 2019, dernière année de référence avant la crise. Une bouffée d'oxygène pour les professionnels du secteur, qui confirment tous une embellie des réservations au cours des dernières semaines. Ces derniers mois, la tendance était toujours à la baisse (-33% en janvier 2022, et -57% en décembre 2021). Cette amélioration traduit celle de la situation sanitaire à l'échelle internationale, et la confiance retrouvée du marché, qui demeure toutefois exigeant en termes de conditions commerciales. Les effets de la guerre en Ukraine, eux, ne sont pas encore mesurables.

C'est l'Espagne (+74%) qui domine le classement des destinations les plus vendues, prenant ainsi la première place à la France (+10%), toujours portée (2e) par la belle saison que semblent vivre les domaines skiables et les destinations de montagne. La Grèce (+21%) complète le podium des destinations les plus vendues en février 2022. Et ainsi semble se dessiner les dynamiques qui devraient animer la saison estivale à venir.

La Tunisie bien placée malgré un net recul

La République Dominicaine (+65%), l'une des destinations qui traversent le mieux la crise sanitaire, confirme sa bonne forme à la quatrième place du podium. Elle est suivie de près par la Tunisie, qui enregistre néanmoins un fort recul par rapport à la même période en 2019 (-29%), signe que le redémarrage est poussif.

En long-courrier, l'Île Maurice est bien positionnée (10e) et en légère progression (+12%). La Tanzanie (14e), très tendance actuellement, affiche par contre une progression spectaculaire (+276%), comme les Emirats Arabes Unis (+109%), qui profitent des dernières semaines de l'Exposition universelle de Dubaï (11e position). Les Etats-Unis (13e) piétinent (-3%). A noter : les bonnes performances de la Martinique (+39%) et la Guadeloupe (+20%), toutes deux en progression.

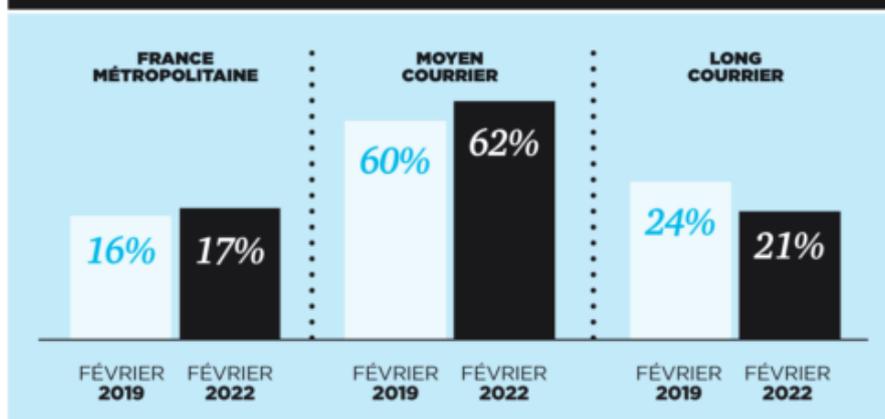
Nous publions chaque mois le baromètre des destinations, réalisé par la plateforme loisirs Orchestra pour L'Echo touristique, qui correspond aux ventes des voyagistes réalisées dans les agences offline et online françaises.

TOP 20 DESTINATIONS (FÉVRIER 2022)

EVOLUTION MENSUELLE 2022 VS 2019 : 6 %

Rang	Destination	Evolution du Volume d'Affaires (2022 vs 2019)	Evolution du Panier Moyen (2022 vs 2019)	Durée Moyenne (en jours)
1	 ESPAGNE	74 %	20%	8
2	 FRANCE MÉTROPOLITAINE	10%	13%	5
3	 GRECE	21%	12%	9
4	 REP. DOMINICAINE	65%	10%	10
5	 TUNISIE	-29%	17%	9
6	 MAROC	7%	18%	8
7	 ITALIE	-22%	-3%	7
8	 EGYPTE	6%	34%	10
9	 PORTUGAL	-13%	9%	8
10	 ILE MAURICE	12%	7%	12
11	 EMIRATS ARABES UNIS	109%	-3%	8
12	 MEXIQUE	46%	10%	11
13	 ÉTATS-UNIS	-3%	-4%	11
14	 TANZANIE	276%	4%	12
15	 TURQUIE	-2%	12%	8
16	 MALDIVES	44%	16%	10
17	 MARTINIQUE	39%	11%	11
18	 CROATIE	-39%	9%	8
19	 GUADELOUPE	20%	10%	10
20	 MALTE	-27%	6%	7

PART DU VOLUME D'AFFAIRES PAR TYPES DE DESTINATIONS



CORSENETINFOS DU 1^{ER} MARS

LA CORSICA CYCLO 20 SUR LE PARCOURS DE "A TRAVERSATA MAIO" DU 26 AU 29 MAI

https://www.corsenetinfos.corsica/La-Corsica-Cyclo-20-sur-le-parcours-de-A-traversata-Maio-du-26-au-29-mai_a63237.html

La GT 20 va servir de cadre à la Corsica Cyclo 20, une épreuve cyclo sportive de 691 km pour un dénivelé de 9 700 m qui se disputera en 4 étapes du 26 au 29 mai prochains entre Bastia et Bonifacio. "Pensée" par Jean-Marc Angelotti, qui sur ce plan sait de qui tenir, et organisée par le CESR avec le concours d'un comité d'organisation, l'épreuve, qui pourra accueillir jusqu'à 250 participants, se courra sur le parcours de "A traversata Maiò", la GT 20, ainsi que l'ont rappelé ses organisateurs ce mardi matin 1er mars 2022 à l'université de Corse.

La Grande traversée 20 (GT 20) lancée par l'agence du tourisme de la Corse en août 2019 dans le Niolu va faire l'objet d'une superbe promotion à l'occasion de la Corsica Cyclo 20 qui va la couvrir en 4 étapes du 26 au 29 mai prochains.

Jean-Marc Angelotti, concepteur de l'épreuve avec son club du CESR 20 - et un comité d'organisation - avec l'aval du comité régional de la FSGT nous en dit plus sur cette course qui peut être appelée prochainement à figurer au calendrier de l'UCI.

- La Corsica Cyclo 20, c'est quoi ?

- C'est comme son nom l'indique une course cyclo sportive. Elle va se courir sur 4 jours entre 26 et le 29 mai 2022. Elle sera longue de 691 km pour un dénivelé de 9 700 m. C'est dire sa difficulté.

Le parcours de la GT 20 est pour le cyclisme ce que le GR 20 est pour la course à pied.

- Comment cette épreuve est-elle née ?

- Organiser des épreuves c'est dans l'ADN du CESR 20. Comme mon père j'aime bien relever ce genre de défis. Pour la Cyclo 20, j'y pense depuis quelques années. L'avènement en 2019 de la GT 20 a hâté ma décision. Au-delà du club et du comité d'organisation, nous avons le soutien du service des sports de la Collectivité de Corse et de Lauda Giudicelli. L'Agence du tourisme de la Corse et sa présidente Angèle Bastiani, ainsi que son staff nous sont également d'un précieux concours.

- Quelle sera la particularité de la course ?

- Elle ne sera pas que sportive. Elle fera, aussi, la part belle au sport pour tous. Entendez par-là que 20% des engagés pourront effectuer le parcours en vélo à assistance électrique (VAE). Et que certains secteurs chronométrés seront facultatifs. On pourra y prendre part sans être contraint de s'expliquer sur ces secteurs.

- Les grandes lignes des 4 étapes ?

- La première étape mènera les concurrents de Bastia à Patrimonio via le Cap Corse. Les concurrents seront confrontés aux 2 premiers secteurs chronométrés (Macinaggio-Moulin Mattei et Centuri Port-Patrimonio)

La deuxième se courra entre Patrimonio et Porto en passant par Galeria et la Haute-Balagne.

Le 28 mai, pour la troisième journée de course, le peloton ira de Porto à Ghisoni en passant par Corte. Ce sera l'étape la plus difficile avec un parcours chronométré à disputer sur la montée du col de Vergio.

La dernière étape mènera le peloton de Ghisoni à Bonifacio en passant par Zicavo, Zonza et Levie ,avec ici un parcours chronométré entre Ghisoni et Zonza.

- Quel pourrait être l'avenir de la course ?

- Son inscription au calendrier cycliste international. L'Union cycliste internationale va nous suivre au cours de ces 4 journées. Il y a 66 courses de ce type dans le monde et une seule en France. Elle se déroule à Perpignan et sur sur une seule journée. La Corsica cyclo 20 pourrait la deuxième et de surcroît à étapes... Mais en cas d'audit favorable elle ne pourrait pas être inscrite au calendrier mondial avant 2024 : il n'y a pas de dates disponibles au calendrier jusque-là.



Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse